

Réglementation spécifique de la compétition Scrabble francophone

Introduction

Le Comité national des Jeux de la francophonie, avec l'aval du Comité international des Jeux de la francophonie (CIJF), collabore avec la FISF pour l'organisation de la compétition de Scrabble francophone des Jeux de la francophonie en tant qu'activité de démonstration.

Le CNJF développe, avec la FISF, une collaboration qui permet d'organiser cette importante compétition sous la responsabilité technique d'un délégué désigné par la FISF.

Cette compétition est composée d'épreuves en « mort subite », dont le déroulement se base sur les manches des épreuves Grand Chelem de la FISF. Cette série d'épreuves est mise sur pied en exclusivité pour les Jeux de la francophonie.

Les épreuves sont organisées sur la base des règlements de la FISF.

Le mode d'attribution des points de chaque manche et l'établissement du classement général sont édictés par la FISF.

Réglementation de l'édition France/Nice 2013

a) Réglementation et bases de sélection

La compétition est réservée aux joueurs âgés de 18 à 35 ans.

Le nombre maximum de participants est arrêté à 24.

La compétition de Scrabble des VII^{es} Jeux de la Francophonie est organisée selon les règlements de la FISF. Toutefois, en concertation avec la FISF, le CIJF adoptera certaines dispositions en tenant compte de l'esprit des Règles des Jeux de la Francophonie.

L'organisation de la compétition est placée sous la responsabilité technique du Délégué désigné par la FISF en l'occurrence M. Patrice Jeanneret, président de la FISF.

La FISF procède à la sélection des joueurs qualifiés pour participer à la compétition de démonstration de Scrabble francophone des VII^{es} Jeux de la francophonie.

Les principes de sélection retenus sont les suivants :

- Les 16 premiers joueurs (âgés de 18 à 35 ans au 1^{er} janvier 2013) du classement international de Scrabble duplicate arrêté au 31 mars 2013 ;
- Les 7 joueurs les mieux classés (âgés de 18 à 35 ans au 1^{er} janvier 2013) du classement international de Scrabble duplicate arrêté au 1^{er} septembre 2012 et dont les fédérations ne sont pas encore représentés ;

- Le joueur du Comité Côte d'Azur de la Fédération française de Scrabble le mieux classé au classement international au 31 mars 2013 (sans critère d'âge)

b) Modes des compétitions retenues

- Parties dites par « mort subite »
- Parties normales, bases de règlement « étape du Grand Chelem international »

c) Programme

Le programme est réparti sur les trois journées suivantes à savoir les 9, 10 et 11 septembre 2013. L'horaire de chaque journée se décompose en deux sessions soit : 10h00 à 13h00 et 17h00 à 20h00.

Chaque session est composée de deux manches de Scrabble en mort subite, soit un total de 12 épreuves.

d) Temps de réflexion pour les épreuves « Mort subite »

Pour chaque manche, les temps suivants sont appliqués. Le temps de réflexion diminue progressivement :

- 3 coups en 1'00 + 20" ;
- 3 coups en 40" + 20" ;
- X coups en 20" + 20" (jusqu'à la fin de la partie).

C'est le score le plus élevé joué parmi les participants qui fait office de référence. Les joueurs ayant réalisé ce score continuent la partie, les autres sont éliminés. C'est cependant le top de l'ordinateur qui est alors affiché.

Les joueurs ont droit à 3 avertissements «gratuits». Au moment de chaque avertissement supplémentaire, 5 points sont retranchés du score obtenu par le joueur sur ce coup (pouvant ainsi entraîner l'élimination). Si toutefois, il s'avère que ce score représente un solo (non attributif d'une prime de 10 points) et que le score est supérieur de plus de 5 points au deuxième score joué le plus élevé, il va de soi que le joueur remporte la manche. Si l'écart est juste de 5 points avec le deuxième score joué, le joueur averti et ceux ayant réalisé 5 points de moins sur le coup continuent la partie.

e) Attribution des points pour chaque manche

Attribution des points							
Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points
1	60		9	36		17	20
2	56		10	34		18	18
3	52		11	32		19	16
4	48		12	30		20	14
5	45		13	28		21	12
6	42		14	26		22	10
7	40		15	24		23	8
8	38		16	22		24	6

N.B. : En cas de sortie de plusieurs joueurs sur le même coup, les critères d'attribution des points sont les suivants :

- Le ou les joueurs se voient attribués les rangs de classement selon les critères suivants :
- Validité du mot joué et nombre de points de la solution du score le plus élevé au plus bas, parmi les ex-aequo, par ordre décroissant.
- En cas d'égalité de points entre plusieurs joueurs, on effectue le total des points et on divise par le nombre de joueurs concernés.
- En cas de nombres fractionnés, le score attribué est arrondi au point supérieur.

f) Classement général

Le classement général est établi sur la base du total des points que chaque joueur a accumulés au fil des épreuves.

En cas d'ex æquo, notamment pour les trois premières places, le nombre de victoires, respectivement, si besoin est, de 2^e et 3^e rang sont déterminants.

FISF - Fleurier, le 25 août 2013.